



# L'ANNONCE DE LA GRÈVE DU 24 MARS INQUIÈTE BPCE ET SES DIRIGEANTS



Alors que ces derniers mois, les dirigeants de BPCE traitaient par le déni les alertes des organisations syndicales sur les conditions de travail dans le Groupe et opposaient un refus catégorique aux légitimes revendications salariales, voilà que les choses changent subitement. **La seule annonce de la grève du 24 mars prochain par l'intersyndicale a mis les dirigeants du Groupe en effervescence.**



## Les employeurs tentent de désamorcer le mouvement

Ainsi, localement, certains dirigeants sont-ils prêts maintenant à faire des propositions salariales améliorées dans le seul objectif de désamorcer le mouvement, d'autres font obstacle à la diffusion de l'information intersyndicale. Par contre rien sur les conditions de travail. Le sujet resterait-il tabou dans nos entreprises ?



Nous ne sommes pas dupes de ce changement d'attitude. Il révèle le désarroi et l'inquiétude de patrons qui prennent conscience de l'ampleur de la colère du personnel.



## Un rendez-vous à ne pas rater

Ce trouble ne peut que nous encourager dans nos efforts. Cette journée de grève du 24 mars marquera l'histoire sociale de notre Groupe. Ce jour-là, massivement engagés dans le mouvement, les salariés enverront aux directions ces deux messages sans équivoque :



⇒ **Les conditions de travail que vous nous imposez mettent en péril notre santé et dégradent le service à nos clients ! Il est primordial d'ouvrir des négociations pour inverser cette dérive.**



⇒ **Les aumônes salariales que vous nous accordez sont inacceptables et scandaleuses au regard de vos propres émoluments. Il est impératif de réviser la politique salariale du groupe, avec notamment des augmentations générales pérennes et la revalorisation des bas salaires.**

**POUR LA SATISFACTION DE CES REVENDICATIONS LÉGITIMES  
LE 24 MARS 2015**

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE DANS LES ENTREPRISES DU GROUPE BPCE**